



# La tortue marine

# PREFACE

par Patrick Howell,  
ministre de l'Environnement

Ce livret consacré aux tortues marines présente dans un langage simple et imagé les principales connaissances scientifiques ainsi que les principes culturels liés à ces espèces.

Ce document a pour objet de faire connaître les tortues marines rencontrées dans les eaux polynésiennes afin de mieux les protéger.

Sympathique reptile, seul de cet ordre à présenter cette carapace ossifiée qui le protège des agressions extérieures depuis 200 millions d'années, la tortue fait malheureusement trop souvent l'objet d'un commerce intensif et souvent illicite. Il est temps aujourd'hui de faire apparaître les menaces qui pèsent sur elle afin de tout mettre en oeuvre pour la sauvegarder.

Il est donc de notre responsabilité de préserver ce précieux héritage pour les générations futures.



# SOMMAIRE

- 5 Introduction
- 6 Un peu d'histoire
- 8 Quelques notions d'anatomie
- 10 Fiches d'identité sommaires
- 13 Le cycle biologique des tortues marines
- 15 Les migrations des tortues marines
- 16 Etudes et campagnes de marquage
- 18 Protéger les tortues marines
  - \* réglementation
  - \* préservation de l'habitat
  - \* information, sensibilisation
- 20 Conclusion



Tortues vertes mâle et femelle.



La tortue verte ou *honu* est l'espèce la plus commune en Polynésie française.



Nouveau-né s'élançant vers la mer



On compte aujourd'hui près de 260 espèces de tortues comprenant les **tortues terrestres**, les **tortues d'eau douce** et les **tortues marines**. Les deux-tiers sont menacés par l'homme soit directement (capture en mer et à terre, récolte des oeufs...), soit indirectement par ses activités (destruction des milieux, pêche hauturière, pollution...).

Huit espèces de tortues marines sont actuellement reconnues par les systématiciens :

la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la caouanne (*Caretta caretta*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*), la tortue noire (*Chelonia agassizi*) et la tortue à dossière plate (*Natator depressus*).

Trois de ces huit espèces sont rencontrées dans les eaux polynésiennes : la tortue verte ou *Honu*, la tortue imbriquée ou *Honu afii moa aore* ou *Honu kea* et la tortue luth ou *Marena*.

En Polynésie française, comme partout dans le monde, la tortue marine est en danger d'extinction. Elle a bien sûr des prédateurs animaux, mais ceux-ci ne constituent pas une réelle menace, pas davantage, d'ailleurs, que les dégradations d'origine humaine. Le véritable problème est la consommation de la viande de tortue.

Dans la Polynésie contemporaine, convoitée pour sa chair, ses oeufs, son foie, sa carapace, la tortue verte est restée très prisée par la population et n'est plus, comme à l'époque pré-européenne, un met des

dieux seulement réservé aux rois, aux prêtres et aux notables des *marae*. Avec la disparition de la tradition et le passage à une économie marchande, la chair de tortue a fait l'objet d'un commerce intensif, que même la réglementation en place n'a pas réussi à enrayer. L'amélioration des liaisons maritimes et le peuplement humain qui s'en suivit contribuèrent à la raréfaction de l'espèce, notamment aux Iles Sous-Le-Vent. Mopelia, Tupai, Bellinghausen et Scilly, encore pillés actuellement, ne sont plus des sanctuaires préservés comme autrefois.

De plus, on a souvent, à tort, prêté aux tortues une légendaire insensibilité à la douleur qui a justifié les pires massacres.

Aujourd'hui, les tortues sont à la mode : l'année 1995 a été déclarée "année de la tortue marine" dans le Pacifique, par le Programme Régional Océanien pour l'Environnement (PROE). La tortue "Tifai" a même été l'emblème des X<sup>èmes</sup> jeux du Pacifique Sud. Alors pourquoi ne pas profiter de cet intérêt pour faire découvrir les tortues marines au public?

Notre objectif ici n'est pas simplement de montrer leur aspect sympathique, mais aussi et surtout de faire apparaître les menaces qui pèsent sur elles et d'envisager des moyens à mettre en oeuvre pour véritablement les sauvegarder.

**la  
tortue  
marine  
est en  
danger  
d'extinction**



# UN PEU D'HISTOIRE

## La place de la tortue dans la culture polynésienne

Les tortues sont des reptiles et forment l'ordre des *Chéloniens* qui s'est développé il y a environ 200 millions d'années, à l'époque des premiers dinosaures. Les mammifères, les oiseaux et les grands reptiles de l'ère secondaire n'existaient pas encore. Le sous-ordre des *Cryptodires* auquel appartient le groupe actuel des tortues marines est apparu probablement au Jurassique. Véritables fossiles vivants, les tortues se sont très peu transformées au cours de leur évolution. L'étude des tortues marines fossiles a permis de constater un perfectionnement progressif dans l'adaptation au milieu marin.

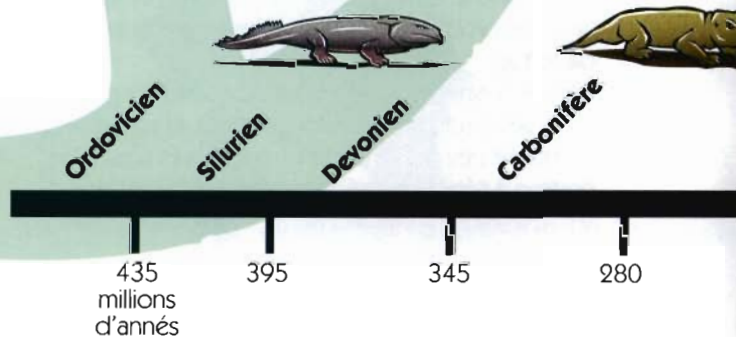
Les deux familles actuelles de tortues marines sont apparues au Crétacé (75 millions d'années) pour les *Chéloniidsés*, et à l'Eocène (50 millions d'années) pour les *Dermochélyidés*.

On distingue donc de nos jours deux familles :

- la famille des *Chéloniidsés*, dont la carapace est recouverte d'écaillles, est constituée de quatre genres : *Eretmochelys*, représenté par la tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* ; *Lepidochelys*, représenté par la tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea* ; *Caretta*, représenté par la tortue caouanne *Caretta caretta* ; *Chelonia*, représenté par la tortue verte ou tortue franche *Chelonia mydas* et la tortue à dossière plate *Chelonia depressa*.

- la famille des *Dermochélyidés* dont la carapace n'est pas recouverte d'écaillles, est uniquement représentée par la tortue luth *Dermochelys coriacea*.

L'histoire de la tortue précède de loin l'apparition des îles polynésiennes (4 à 20 millions d'années) et l'arrivée de leurs premiers occupants humains. Guides des anciens navigateurs dans leurs périples pour traverser le Pacifique, les tortues sont étroitement associées au peuplement des îles. Parmi d'autres légendes, la tradition rapporte que dans les montagnes de l'île de Raiatea, considérée comme le point de départ de la colonisation des archipels polynésiens, il existe sept pierres marquées d'un pétroglyphe représentant une tortue. Et la légende dit que celui qui parvient à les découvrir acquiert la connaissance et la sagesse. On retrouve l'empreinte de la tortue gravée dans le tuf ou le basalte dans presque toutes les îles de la Polynésie. La tortue est *tapu*, c'est à dire sacrée depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours. Considérée comme un don des ancêtres défunts, elle marque le début du calendrier lunaire qui gouvernait la vie polynésienne d'antan. Elle était dépecée et tuée sur le *marae* (plate-forme



# La tortue est sacrée depuis l'origine des temps

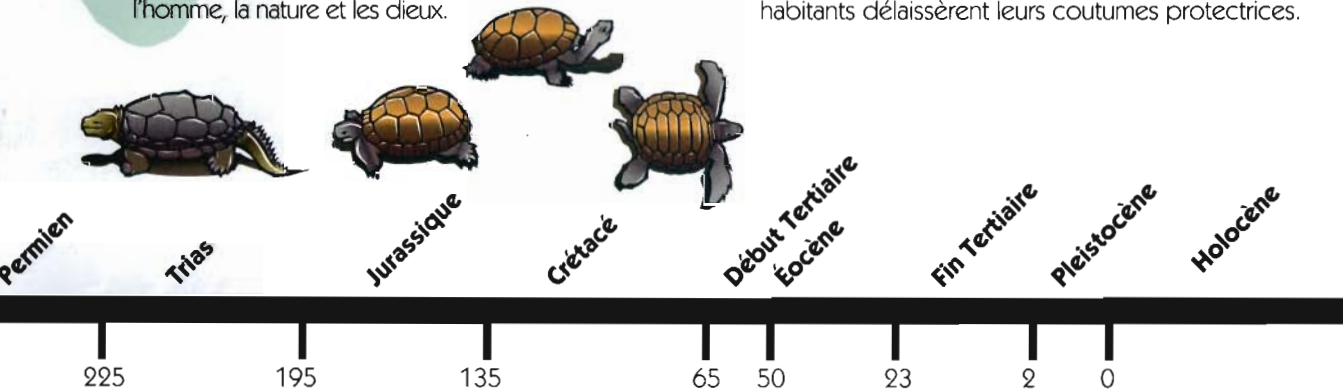


Tortue Verte

cérémonielle) lors de grandes cérémonies rythmées par des chants, des incantations faites aux dieux, des invocations aux esprits des grands-prêtres disparus. En dehors de ces événements placés sous le sceau du *mana* (pouvoir sumaturel), il était interdit d'ôter la vie à une tortue sous peine d'être mis à mort à son tour. Très stricts, tous les rituels qui suivaient la capture, la mort et la consommation de la tortue étaient destinés à réconcilier l'homme, la nature et les dieux.

## La levée du tapu :

On raconte que le roi Pomare, converti à la religion des missionnaires fit rôtir et consommer en public une tortue hors du *marae*. Le roi n'en subit pas pour autant le courroux des dieux ancestraux et sa bonne santé affichée les jours suivants valorisa le dieu importé et aida les conquérants à bousculer les valeurs traditionnelles en même temps que les structures religieuses et sociales. Petit à petit, les habitants délaissèrent leurs coutumes protectrices.



# QUELQUES NOTIONS D'ANATOMIE

Les tortues marines possèdent une carapace composée de la dossière qui couvre le dos, et du plastron qui en constitue la partie ventrale. Cette carapace constituée de plaques osseuses soudées au squelette est recouverte d'écailles cornées, excepté chez la tortue luth. La partie osseuse est très réduite chez les tortues marines, ce qui allège le poids du corps dont la forme hydrodynamique permet de glisser facilement dans l'eau.

Véritables palettes natatoires, les nageoires antérieures servent à la propulsion par des mouvements comparables à des battements d'ailes, et les nageoires postérieures à la direction et à la stabilisation dans l'eau.

Les espèces diffèrent entre elles par des caractères morphologiques portant sur l'écailleure de la tête et de la carapace, la coloration et la taille.

## **Les larmes : une sécrétion de sel**

Les tortues absorbent de l'eau de mer et par conséquent emmagasinent une grande quantité de sel. Des glandes situées près des conduits lacrymaux permettent d'excréter l'excès de sel sous forme de solution très concentrée. Cela se remarque surtout lorsque les tortues sont à terre car ce liquide salé prend l'apparence de larmes. Celles-ci présentent également l'avantage de maintenir une certaine humidité de l'œil, lorsque la tortue se trouve hors de l'eau.

## **Les larmes : une sécrétion de sel**

**Des glandes**  
situées près des  
conduits lacrymaux  
permettent  
d'excréter l'excès  
de sel

**Nageoire antérieure**  
Elle sert à la propulsion





### **Carapace**

Constituée de plaques osseuses soudées au squelette et recouverte d'écailles cornées, excepté chez la tortue luth.

### **Des poumons et non des branchies**

Les tortués marines possèdent des poumons et ont donc besoin de remonter à la surface de l'eau pour respirer. Une certaine flexibilité au-niveau de la jonction plastron-dossière permet des mouvements respiratoires. A la surface, les tortues expirent bruyamment et ventilent complètement leurs poumons afin d'emmagasiner un maximum d'air avant la prochaine plongée.

La tortue luth détient le record de plongée : elle est capable de rester une demi-heure sous l'eau et peut dépasser les 1000 mètres de profondeur.

Schéma comparatif des différentes capacités de plongée de différentes espèces marines



### **Nageoire postérieure**

Elle sert à la direction et à la stabilisation dans l'eau



# LA TORTUE VERTE

<b>Nom scientifique :</b>	<u>Chelonia mydas</u>
<b>Classe :</b>	Reptiles
<b>Ordre :</b>	Chéloniens
<b>Famille :</b>	Chéloniidsés
<b>Taille :</b>	De 1 à 1,2 m de longueur
<b>Poids :</b>	100 à 200 Kg

## Régime alimentaire :

Les juvéniles sont principalement carnivores et se nourrissent de petits invertébrés, d'organismes planctoniques, d'oeufs de poissons... Les adultes sont essentiellement herbivores. Ils consomment en majorité des algues et des herbes marines.

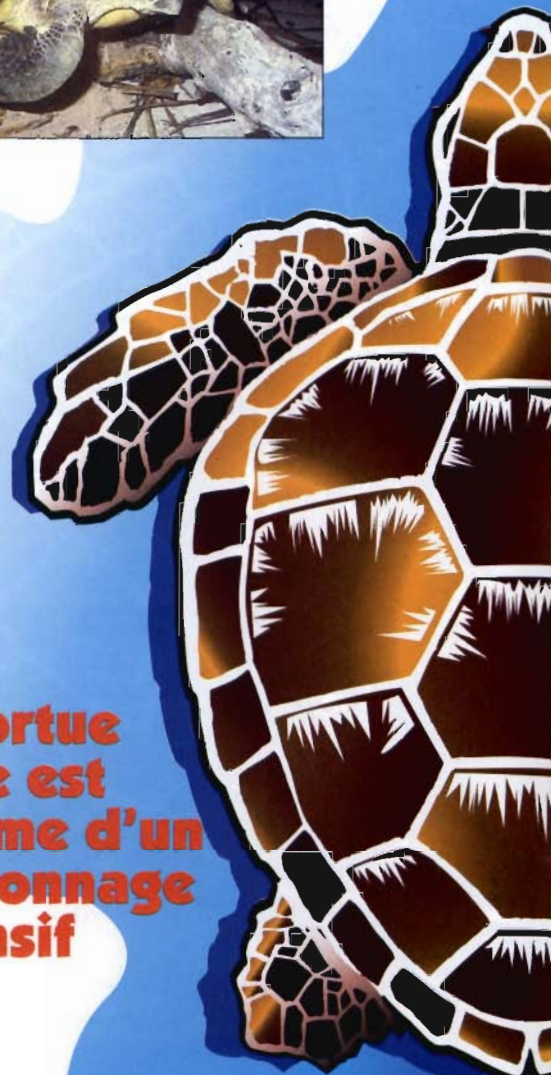
**Saison des pontes :** Octobre à février

## Observations :

La peau de *Chelonia mydas* est à dominance brune ainsi que sa carapace qui présente souvent des nuances vert olive ou noires chez l'adulte. Le plastron est blanc sale, quelquefois jaunâtre. La tortue verte doit davantage son nom à la couleur verte de sa graisse qu'à la couleur de sa carapace. Pourchassée pour sa chair depuis des années, la tortue verte est aujourd'hui en voie de disparition : elle fait l'objet d'un braconnage intensif alimentant une activité commerciale illicite. Les oeufs sont également très prisés.



**La tortue verte est victime d'un braconnage intensif**





# LA TORTUE IMBRIQUÉE

<b>Nom scientifique :</b>	<u>Eretmochelys imbricata</u>
<b>Classe :</b>	Reptiles
<b>Ordre :</b>	Chéloniens
<b>Famille :</b>	Chéloniidsés
<b>Taille :</b>	Environ 90 cm de longueur
<b>Poids :</b>	60 à 80 Kg

## **Régime alimentaire :**

Surtout carnivore, elle mange des éponges, des mollusques...

**Saison des pontes :** Surtout de novembre à février

## **Observation :**

Cette espèce se distingue des autres par une dossière composée d'écailles imbriquées, malheureusement très appréciée des artisans et par une tête étroite qui porte un bec pointu et crochu (d'où son nom de "tortue à bec de faucon") adapté à son régime carnivore. Espèce commune dans l'ensemble des archipels polynésiens, sa viande est peu consommée car réputée toxique.



**La  
chair  
de la tortue  
imbriquée  
est réputée  
toxique**





# LA TORTUE LUTH

- Nom scientifique :** *Dermochelys coriacea*
- Classe :** Reptiles
- Ordre :** Chéloniens
- Famille :** Dermochélyidés
- Taille :** 2m, longueur moyenne de la carapace. C'est la plus grande des tortues marines.
- Poids :** 500 à 600 Kg
- Régime alimentaire :** Principalement des méduses et des poissons.
- Saison des pontes :** De juin à août en Guyane, on ignore la période de ponte des tortues luth en Polynésie française.

**Observations :** C'est la seule tortue à ne pas porter d'écailles. Elle est recouverte d'un épiderme gris-bleu dont l'aspect lui valut le nom de "tortue cuir". Rare dans les eaux polynésiennes, elle a été observée en 1967 à



Scilly, à Tahaa en 1976, aux Marquises en 1979 et à Tahiti en 1983 et 1992. L'aire de répartition des tortues luth est beaucoup plus étendue que celle des tortues vertes et des tortues imbriquées, en raison de leurs capacités de vie en eau froide. (Dans l'hémisphère Nord, on la rencontre jusqu'en Alaska, au Labrador, en Norvège.) Les tortues luth sont souvent victimes d'occlusion intestinale due à l'absorption de sacs plastiques qu'elles confondent avec les méduses.

**La tortue luth détient le record de plongée**



# LE CYCLE BIOLOGIQUE DES TORTUES MARINES

Les tortues marines sont des animaux de grande longévité (entre 50 et 80 ans), mais de croissance très lente : elles mettent donc plusieurs années à atteindre leur maturité (20 à 50 ans selon les espèces) et à se reproduire .

Les tortues marines arrivent des aires d'alimentation vers les aires de ponte et les accouplements ont lieu généralement au large des côtes. Durant la période d'accouplement, les femelles présentent des "chaleurs" qui durent un à plusieurs jours et pendant lesquelles elles sont réceptives et acceptent le mâle. Ensuite, elles refusent de s'accoupler.

La ponte a lieu principalement de nuit environ 4 semaines après l'accouplement. Les femelles se dirigent vers la terre, puis se hissent hors de l'eau pendant la marée haute pour monter sur la plage et y choisir leur lieu de ponte.



## Toute une organisation

Les tortues dégagent une aire de ponte en balayant le sable avec leurs nageoires antérieures. Elles creusent ensuite un nid en forme de puit d'environ 70 cm de profondeur à l'aide de leurs nageoires postérieures, celles-ci prenant tour à tour la forme d'une petite pelle et raclant le sol avant d'expulser le sable qu'elles ont recueilli.



## Les tortues pondent en moyenne entre 50 et 150 oeufs

Les tortues pondent en moyenne entre 50 et 150 oeufs ayant l'aspect de balles de ping-pong. Après la ponte, elles ramènent le sable dans le nid avec leurs nageoires postérieures puis le tassent. A l'aide de leurs nageoires

avant, elles amassent à nouveau du sable pour brouiller l'aire de ponte. Au cours d'une saison de ponte, les tortues viennent pondre plusieurs fois, (en général entre 3 et 7 fois), à dix ou quinze jours d'intervalle. On pense que selon l'espèce, la localité et les individus, les tortues se reproduisent tous les un à quatre ans.

### Influence de la température sur le sexe des nouveaux-nés

Bien que le sexe des nouveaux-nés soit déterminé génétiquement, la température d'incubation des oeufs joue un rôle fondamental. Des expériences d'incubation artificielle à température constante ont montré l'existence d'une température dite "seuil". En général, une température d'incubation inférieure à ce seuil conduira à l'éclosion de mâles, alors qu'une température supérieure donnera en majorité des femelles.

Chez les tortues vertes, une température basse de l'ordre de 26°C conduira à l'obtention d'une majorité de mâles; une température haute de l'ordre de 31°C conduira à l'obtention d'une majorité de femelles.



Dans le milieu naturel, le sexe des jeunes tortues dépendra donc de la température d'incubation laquelle est liée à l'emplacement du nid sur le site de ponte, (à l'ombre ou en plein soleil), aux variations climatiques (température et pluviosité au cours de la saison de ponte) et à la profondeur du nid.

### La stratégie du nombre

Dès l'émergence des jeunes tortues, environ deux mois après la ponte, de nombreux prédateurs viennent exterminer ces juvéniles : crabes, oiseaux, chiens et même cochons et chats, et dans l'eau poissons carnivores. Les milliers d'oeufs pondus compensent ce déficit naturel, assurant ainsi la pérennité de l'espèce.

Malheureusement, l'homme influant négativement sur ce mécanisme et la capacité adaptative des tortues n'étant pas assez rapide, l'espèce régresse à grands pas...

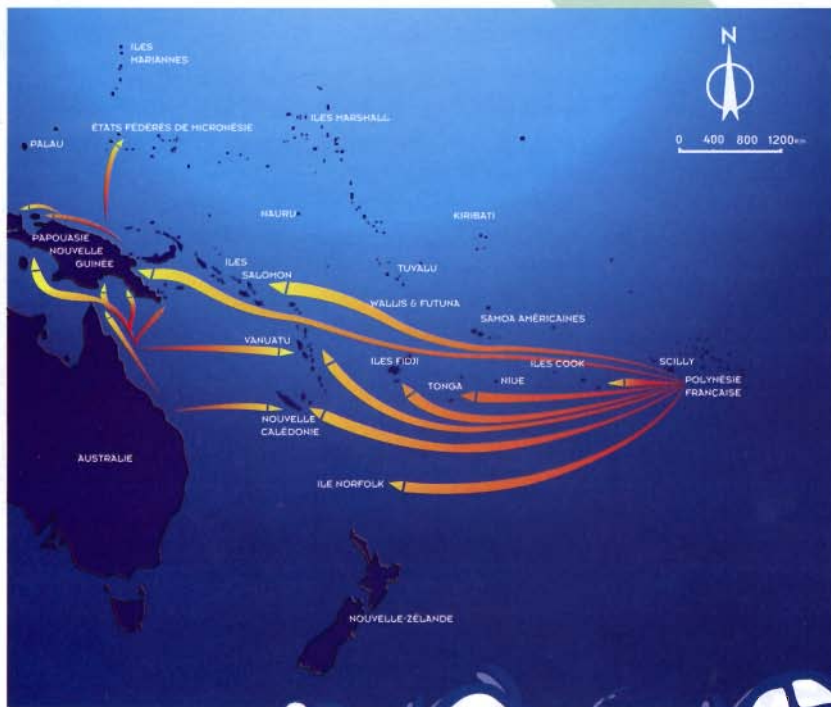
### Cap sur le grand large...

Une fois dans l'eau, les jeunes tortues se dirigent systématiquement vers le large. Elles se laisseraient dériver en haute mer durant leur première année, avant de rechercher des aires d'alimentation.

# LES MIGRATIONS DES TORTUES MARINES

Les tortues marines sont des espèces migratrices. Elles sont capables d'effectuer plusieurs milliers de kilomètres pour relier les zones d'alimentation et celles de reproduction, parfois séparées par de grandes distances. Ces reptiles sont dotés d'une remarquable faculté d'orientation et de navigation faisant appel à des systèmes biologiques très complexes et encore mal connus : ainsi, elles utiliseraient le champ magnétique terrestre et auraient des repères de nature chimique.

Des campagnes de marquage de femelles reproductrices ont permis de fournir quelques renseignements sur les distances parcourues, la fréquence des pontes, la fidélité à certains sites. Mais cela est encore mal connu de nos jours.



**Migration  
des tortues vertes**  
de scilly (site de  
ponte) vers les aires  
d'alimentation.



# ETUDES ET CAMPAGNES DE MARQUAGE

Pour étudier un animal, il est nécessaire de l'identifier et donc de le marquer. Pour ce faire, de nombreuses méthodes ont été développées selon les espèces, les nécessités d'études ou de suivis. Le moyen le plus simple est de peindre un numéro sur la carapace, mais ce marquage ne dure pas longtemps. Un autre moyen consiste à fixer à la nageoire antérieure et même parfois à la nageoire postérieure, une plaque en métal (bague) portant un numéro et l'adresse de l'organisme à contacter en cas de nouvelle capture. Ces bagues sont peu gênantes pour la tortue. Bien que cette méthode présente des faiblesses, elle reste néanmoins la plus couramment utilisée. L'installation de balise argos sur le dos de tortues permet également de suivre leurs déplacements sur des milliers de kilomètres. Mais l'opération est plus délicate et beaucoup plus onéreuse.

En Polynésie française, les premiers marquages ont commencé en 1972 grâce au Service de la Pêche. D'avril 1972 à février 1973, 353 tortues ont ainsi été identifiées.

Ensuite, 3 missions du Centre Océanologique du Pacifique à Scilly ont permis d'estimer entre 700 et 800 le nombre de pontes au cours de chacune des saisons 1982-83 et 1983-84.

A partir de 1989, l'EVAAM en collaboration avec le Service de la Mer et de l'Aquaculture et la Délégation à l'Environnement a réalisé plusieurs campagnes de marquage de l'espèce *Chelonia mydas* ou tortue verte, sur les principaux sites de ponte que constituent Scilly, Bellinghausen et Mopelia.





Ces études ont permis de mettre en évidence d'une part le déclin du stock des femelles venant pondre sur ces sites et confirment d'autre part les migrations des tortues vertes dans la région. A ce propos, les marquages effectués sur des juvéniles et adultes dans les archipels de la Société et des Tuamotu ont déjà permis de mettre en évidence des migrations de l'ordre de 6500 Km. Des individus ont ainsi été observés à nouveau dans les Iles Cook, dans l'Archipel de Wallis et Futuna, les îles Tonga, les îles Fidji, les îles Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie, dans les îles Salomon et la Papouasie Nouvelle-Guinée.

**Pour  
étudier  
un animal,  
il est  
nécessaire  
de l'identifier  
et donc  
de le  
marquer**



Opération de marquage

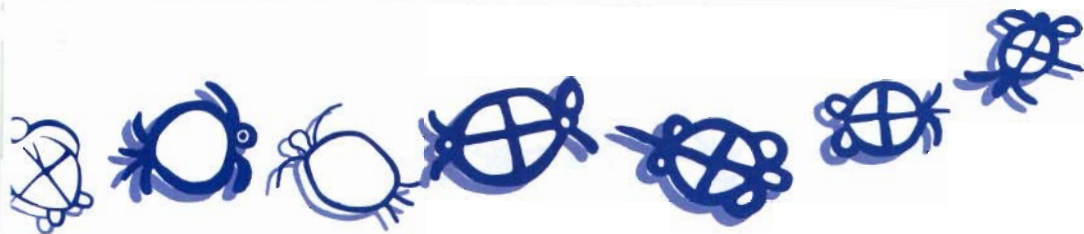


Pince de marquage



Modèle de bague





# PROTÉGER LES TORTUES MARINES

## En danger d'extinction

Les tortues marines sont convoitées dans le monde entier pour leur chair, leurs oeufs, leur carapace...

Les trois espèces de tortues marines présentes en Polynésie Française n'échappent pas au braconnage et font l'objet de pêches et de ventes illégales. La pollution fait également de nombreuses victimes. Les tortues peuvent succomber à la suite d'occlusions intestinales dues à l'absorption de sacs plastiques qu'elles prennent pour des méduses.

L'empiètement des populations humaines sur le littoral entraîne une détérioration des aires de ponte, des zones d'alimentation... Sans intervention humaine rapide et efficace, nous assisterons à l'extinction des populations des tortues marines.

Face à ce déclin inquiétant, des mesures de protection ont été mises en oeuvre mais elles s'avèrent insuffisantes et difficiles à faire respecter.

**Les tortues  
marines  
sont  
convoitées  
dans  
le monde  
entier**

# RÉGLEMENTATION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

## Délibération n°90-83 AT du 13 juillet 1990

interdit toute l'année le transport, la détention, la collecte des oeufs, la capture à terre ou en mer, la taxidermie, la commercialisation, l'importation et l'exportation de toute partie ou tout produit des espèces *Chelonia mydas*, *Dermochelys coriacea*, *Eretmochelys imbricata*, à l'état vivant ou mort.

## Application de la Convention de Washington.

Toutes les espèces de tortues marines figurent en annexe I de la convention internationale sur les espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ce qui implique l'interdiction de l'importation et de l'exportation de leurs produits.

## Arrêté n°1230 CM du 12 novembre 1992

prononçant le classement des atolls Scilly (Manuae) et Bellinghausen (Motu One) en réserve territoriale sis dans la commune de Maupiti, ces sites de ponte constituant des lieux privilégiés pour la conservation des tortues marines.

## Information et sensibilisation de la population

Par le biais d'affiches, convaincre les consommateurs de tortues du besoin de réduire, voire de stopper le massacre de tortues dans la région.

Diffusion auprès des écoles de cassettes vidéo sur la protection des tortues marines.

## Ces mesures devraient être renforcées par :

- un recensement et une protection efficace des sites de ponte
- l'application effective de la réglementation en place
- un véritable programme d'actions de sensibilisation de la population
- un renforcement de la coopération régionale et une harmonisation de la réglementation dans tout le Pacifique Sud



# CONCLUSION

Il ne suffit pas aujourd'hui de constater que les tortues marines sont en voie de disparition. Il faut maintenant tout mettre en oeuvre pour les protéger au profit des générations futures, car assurer la survie de ces géantes est aussi assurer la survie de toute une civilisation.

Il reste encore beaucoup à faire en Polynésie française pour que les tortues soient reconnues par toute la population comme étant des espèces en danger. L'information et la sensibilisation sont essentielles pour que la réglementation en place, souvent ressentie comme importée, soit comprise et respectée. De plus, l'effort de protection doit être régional. Il est décourageant qu'une tortue protégée dans une île soit tuée dans une autre. C'est pourquoi les actions menées dans chacun des pays du Pacifique Sud ne seront véritablement durables et efficaces que dans le cadre d'une coopération régionale. Les stratégies de protection comportent des actions de terrain, comme le gardiennage des plages de ponte contre le braconnage ou le contrôle des bateaux de pêche et de goélettes, mais aussi des actions de lobbying auprès des différents pays, afin d'amenuiser pollutions et surexploitations des côtes.

**Il faut  
maintenant  
tout  
mettre  
en oeuvre  
pour  
protéger  
les tortues...**





## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Claro F., 1985. Reproduction de la tortue verte *Chelonia mydas* dans les conditions naturelles et en captivité : Etude de la Cayman Turtle Farm (BWI). Thèse méd. Vét., Toulouse.
- Crépin C., 1989. Le sexage de la tortue verte. Contributions à l'étude expérimentale du sexage phénotypique et génotypique de la tortue verte : *Chelonia mydas*. Thèse méd. Vét., Créteil, 1-29
- Département Archéologie, Centre Polynésien des Sciences Humaines. Pétroglyphes.
- Devaux B., 1995. Les tortues. Ed. Sang de la Terre, 189p.
- Doppelt S., 1990. La tortue et les animaux préhistoriques. Edition Nathan
- Edition Haere Po No Tahiti, 1982. Honu, 8p.
- Frétey J., La France au secours de ses tortues marines, 139-149.
- Landret J.P., Siu P., 1995. Bilan des travaux effectués sur la tortue verte, *Chelonia mydas*. De 1989 à 1994. EVAAM, 43 p + revue de presse.
- Morgan, 1991. Kawa : Na la tortue, 95p.
- Pambrun J-M., 1995. 1995, année de la tortue de mer. Association la Ora Te Natura.
- Pour la Science, 1992. n°173, 82-88.
- PROE, 1993. Sea Turtles of the South Pacific.
- Projet de charte de la réserve territoriale de Scilly (Manuae) et Bellinghausen (Motu One)
- Queensland Department of Environment and Heritage. A matter of time. Sea turtles of Queensland, 60p.
- Renous S., Rimblot-Baly, Fretey J., Pieau C., 1989. Caractéristiques du développement embryonnaire de la tortue luth, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761). Annales de Sciences Naturelles, Zoologie, Paris 13e série, 1989, vol. 10, 197-229.
- Sciences et Nature, 1995. Hors-série spécial "tortues".

**...car assurer  
la survie de  
ces géantes est  
aussi assurer  
la survie de  
toute une  
civilisation**

# REVUE DE PRESSE

## **La Dépêche (20.12.95) : ÉPINGLÉ POUR AVOIR CAPTURÉ UNE TORTUE**

T. T. comparaisait hier pour détention, capture, commercialisation de tortues marines sans autorisation administrative. Le 13 Février 1993, le pêcheur avait surpris une tortue qui broutait tranquillement, l'avait tuée, dépecée et coupée en morceaux. Il a été interpellé par la gendarmerie lors d'un contrôle. Le prévenu a reconnu être au courant de l'interdiction de capturer les tortues. Le tribunal l'a condamné à 60 000 CFP d'amende.

## **La Dépêche (3.11.95) : DÉPEÇAGE DE TORTUE**

Sans doute pour leur repas du 1er Novembre, des jeunes gens de Bora Bora avaient entrepris, la veille, le dépeçage d'une tortue.

A 15h, mardi 31, les gendarmes de la brigade de l'île ont interpellé trois individus qui venaient de capturer une tortue d'un poids de 35 kg qu'ils étaient en train de dépecer.

Les intéressés, originaires de l'île, ont été remis en liberté à l'issue de leur audition. Ils répondront de leurs actes devant la justice.

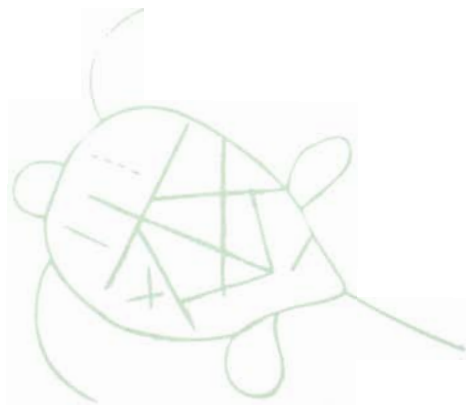
## **Les Nouvelles (20.4.95) : L'ANNÉE DES TORTUES**

Les membres du programme régional de conservation des tortues marines ont désigné l'année 95 comme étant celle des tortues marines dans le grand Pacifique. La tortue de mer hante les océans depuis plus de 100 millions d'années. Elle a été pourchassée par les hommes, et ils sont largement

responsables de la menace qui pèse sur les différentes espèces, dont certaines sont en voie d'extinction. Six des sept espèces de tortues qui existent au monde gîtent dans les îles du Pacifique. On connaît quatre espèces de tortues marines : la tortue franche, la caouanne, la tortue imbriquée et la tortue luth. Les tortues marines sont réellement condamnées à disparaître si les hommes continuent à les tuer et à détruire leurs territoires... Les lois en vigueur sur la protection de la tortue de mer ne suffisent malheureusement pas pour arrêter le massacre... Plus de 70% des nations de la région du programme de conservation des tortues ont noté une sérieuse baisse de la ponte des tortues. On peut prendre l'exemple du chiffre de la ponte en Australie qui a chuté de 50-80% lors des dix dernières années... Les derniers rapports provenant de Fidji durant la saison de reproduction 1994/95 ont montré que certains sites n'ont pas vu de ponte et qu'un petit nombre de femelles avaient pondu sur les autres. L'année 1995 a été choisie comme étant celles des tortues marines et les spécialistes de l'espèce coordonnent leurs efforts afin de préserver une des familles d'espèces les plus vieilles du monde.

## **La Dépêche (28.11.95) : SUPERBE CADEAU DE LA MER À MOOREA : LES TORTUES REVIENNENT**

La nouvelle est presque incroyable : une tortue est revenue pondre sur une plage de l'île-soeur, quelques oeufs ont pu être sauvés des chiens et des hommes; mais on est encore loin d'un sauvetage de l'espèce, plus menacée que jamais. Il n'en faudra pourtant pas beaucoup pour que la nature reprenne ses droits. La preuve, cette ponte à Moorea...



Ministère de l'Environnement

La Tortue Marine

Une publication de La Délégation à l'Environnement, Février 1996. Rue des Poilus Tahitiens - B.P. 4562 Papeete - Tél. : 43.24.09 - Fax : 41.92.52

Rédaction : Miri Tatarata, en collaboration avec J.P. Landret, Conception graphique et illustrations : alternative 46.60.06, Impression : STP Multipress 58.41.41

Photographies : Georges H. Ballazs, Jacques Fretey, Yolande Vermaudon, Pierre Laboute, Patrick Brai, Cl. Serra.

Copyright© La Délégation à l'Environnement